Je viens de passer quelques jours à Munich et j'ai été surpris de trouver que l'hôtel permet de fumer dans les chambres ..

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 6 avril 2010

Je viens de passer quelques jours à Munich et j'ai été surpris de trouver que l'hôtel permet de fumer dans les chambres et que dans cet hôtel il n'y avait même aucune chambre non-fumeur.

Pourriez-vous m'expliquer la législation en vigueur ?

Réponse :

Pas plus en France qu'en Allemagne la loi n'interdit de fumer dans les chambres d'hôtel. Cette décision est laissée à la libre appréciation des hôteliers.

Il est donc recommandé de préciser non-fumeur lors de la résevation

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac